



# Les traitements de printemps des arbres fruitiers

Le retour des beaux jours marque, avec la reprise de la végétation des arbres, celle de l'activité de leur grand nombre de leurs ennemis. Comme les soins donnés l'hiver se montrent insuffisants pour protéger les arbres contre ces divers ennemis, il est nécessaire de les compléter par l'application au printemps de solutions fongicides et insecticides, destinées à combattre les parasites provenant des exploitations voisines.

Les traitements de printemps sont de toute première importance pour tous ceux qui ont le désir de s'assurer une récolte de fruits de qualité.

Parmi les parasites particulièrement dangereux pour les fruits à pépin on peut citer le monilia la tavelure et le carpocapse, qui sont les plus communs.

Le monilia amène la pourriture des fruits ; le parasite pénètre à l'intérieur des fruits à la faveur d'une plaie d'insecte ou d'une morsure de chenille. Toutefois le seul contact d'un fruit malade suffit à déterminer la pourriture successive des autres fruits du bouquet. Les fruits mûrs restent sur les arbres, émettent des germes, qui infectent les autres fleurs avant leur épanouissement, une période humide favorise le développement du champignon, les fleurs se dessèchent et sont envahies par le champignon, les fleurs se dessèchent et se fendent, le chair de

vient pierreuse. Sur les pommes, quoique moins grave, l'affection n'en joue pas moins un rôle néfaste en diminuant considérablement leur valeur marchande.

Peut-on éviter la tavelure ?

Les moyens de défense contre cette affection sont bien connus : ils consistent dans l'emploi des sels de cuivre sous forme de bouillie bordelaise ; on ne guérit pas la maladie, on la prévient.

Pour cela, dès le départ de la végétation, on pulvérise sur toutes les parties des arbres une bouillie bordelaise légère bien neutre. Le traitement est renouvelé une douzaine de jours après.

La bouillie est ainsi préparée : sulfate de cuivre, 1 kg 250 ; chaux grasse, 1 kg ; le tout pour 1 hectolitre d'eau.

L'épandage de la bouillie doit être fait avec grand soin à l'aide d'un jet brouillard afin de couvrir tous les jeunes organes d'une mince pellicule mais de ne pas mouiller les feuilles. Toutefois, il est parfois utile vers la mi-juin, et si le temps redevient froid et pluvieux, et si l'on craignait une attaque tardive de la maladie.

Pour les fruits de valeur comme Passe-Crassane, Boyené d'hiver, Calville, les professionnels exécutent ce dernier traitement plutôt qu'ils ne s'ensaisonnent les fruits.

Le carpocapse ou ver des fruits qu'il nous semble inutile de décrire à nouveau, cause dans les vergers, surtout pendant les printemps chauds, de dommages considérables, provoquant la chute prématurée des fruits ; ceux-ci, toujours fortement détrempés par la présence de débris et d'excréments dans l'intérieur des galeries, ne sont pas vendables.

Les papillons du carpocapse apparaissent généralement dans les vergers vers fin mai et pondent sur les jeunes fruits ou les feuilles qui les entourent vers la tombée de la nuit dès que la température dépasse 10 degrés. Ils pondent plusieurs fois la ponte s'échelonnant sur une assez longue période, allant parfois jusqu'à fin juillet.

Dans un but de simplification on peut recourir aux traitements mixtes visant à la fois la tavelure et le ver des fruits ; à cet effet on ajoute 1 kg d'arséniate dépotombique à un hectolitre de bouillie bordelaise ; on peut aussi employer les bouillies préparées du commerce à base de cuivre et d'arsenic.

Les vieilles écorces. En août apparaît la 2<sup>e</sup> génération qui est la cause des fruits véreux d'automne, si abondants certaines années et qui tombent avant complète maturité.

Suivant les observations faites par un éminent chercheur, M. Balachowski, dans les vergers de notre région, les fruits sont susceptibles d'être contaminés entre le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> septembre mais 80 % de ces infections ont lieu entre le 15 juin et le 20 juillet.

Les traitements classiques dirigés contre le ver des pommes et des poires consistent en des pulvérisations arsenicales à la surface des fruits, de façon à empoisonner les jeunes chenilles au moment où elles commencent à mordre la cuticule du fruit pour pénétrer à son intérieur.

Il y a lieu de recouvrir les feuilles et les fruits d'une pellicule d'arsenic aussi complète que possible.

Si ce traitement qui doit être effectué à partir des premiers jours de juin, était généralisé, il y aurait fort peu de papillons de 2<sup>e</sup> génération et partant très peu également de fruits véreux d'automne.

Comme la durée d'action des arsenicaux est de courte durée, il faut nécessairement répéter les traitements.

Les arsenicaux utilisés doivent offrir toutes les garanties nécessaires, avoir une bonne suspension, posséder une teneur suffisante en principe actif (25 à 30 % pour les poudres, 4 à 6 % pour les émulsions).

Les arsenicaux dépotombiques sont les mieux adaptés à la végétation, les risques de brûlure sont réduits.

Dans l'état actuel de la législation, les traitements sont autorisés pour la plupart des variétés de pommes et poires tardives, jusqu'à deux mois de la récolte des fruits.

Dans un but de simplification on peut recourir aux traitements mixtes visant à la fois la tavelure et le ver des fruits ; à cet effet on ajoute 1 kg d'arséniate dépotombique à un hectolitre de bouillie bordelaise ; on peut aussi employer les bouillies préparées du commerce à base de cuivre et d'arsenic.

# A L'ÉCOLE MÉNAGÈRE D'ANCHIN-PECOUENCOURT



Sous les arbres qui entourent l'École Ménagère agricole et auprès du vivier, les jeunes filles, élèves de l'école, s'assemblent pendant leurs instants de loisirs et deviennent entre elles.

## LA PASTEURISATION DES LAITS & LE DÉCRET DU 26 AVRIL 1939

La loi du 2 juillet 1935 tendant à l'organisation du lait, a été complétée par le décret du 26 avril 1939, qui a pour objet de réglementer la pasteurisation des laits destinés à la consommation humaine.

Le décret du 26 avril 1939 vise à atténuer les dangers de contamination des laits destinés à la consommation humaine, en prescrivant la pasteurisation de ces laits.

Le décret du 26 avril 1939 vise à atténuer les dangers de contamination des laits destinés à la consommation humaine, en prescrivant la pasteurisation de ces laits.

## LE CONCOURS SPÉCIAL DE LA RACE BOVINE BLEUE DU NORD

Le dimanche 18 juin se tiendra à Charleville, au Bois de la Chapelle, dans l'enceinte du Concours spécial du Cheval de la Race bovine bleue du Nord.

Une commission de sélection sera chargée de sélectionner les animaux de la race bovine bleue du Nord.

Le concours aura lieu le dimanche 18 juin, de 10 heures à 18 heures.

## LE GRAND CONCOURS ANNUEL DU STUD-BOOK DU CHEVAL DE TRAIT DU NORD

Le grand concours annuel du Stud-Book du Cheval de Trait du Nord aura lieu les 16, 17 et 18 juin à Cambrai.

Plus de 50 000 frs de prix en espèces et de très nombreuses Médailles d'argent récompenseront les lauréats.

Les éleveurs sont invités à faire inscrire sans retard leurs reproducteurs au Stud-Book du Cheval de Trait du Nord.

## CONSEILS AUX AVICULTEURS

**L'élevage intensif du dindon**

A cette époque de l'année, l'élevage du dindon bat son plein et nous croyons que notre chronique de ce jour intéressera ceux de nos lecteurs qui cherchent à produire la dinde de Noël pour leur besoin personnel ou pour la vente.

Le National Poultry Journal a publié les résultats d'une expérience intéressante organisée par le Comité de Lancashire. Cette expérience avait pour but de démontrer la possibilité de produire en Angleterre des dindons en grande quantité.

Cent œufs de dindons ont été mis dans un incubateur à air chaud, d'une capacité de 150 œufs de poules. La température au cours de l'incubation a été portée progressivement de 39° 1 pendant les premiers jours à 39° 7 pendant la dernière semaine.

Soixante œufs ont été reconnus féconds et, sur cette quantité, 54 dindonneaux sont nés le 24 mai 1934.

## PROGRESSION DE LA CROISSANCE

Le poids vif des dindonneaux progressa comme suit, pendant les seize premières semaines où ils furent tous soumis au même régime :

A 4 semaines	0 k. 469
A 8 »	1 k. 643
A 12 »	3 k. 061
A 16 »	4 k. 140
A 20 semaines	5 k. 690
A 24 »	6 k. 685
A 28 »	8 k. 148
A 30 »	9 k. 007

Les augmentations de poids du lot de 24 mâles mis en liberté à la seizième semaine ont été nettement supérieures. Voici les poids atteints :

A 20 semaines	7 k. 688
A 24 »	9 k. 123
A 28 »	10 k. 680
A 30 »	11 k. 193

## LA PASTEURISATION DES LAITS & LE DÉCRET DU 26 AVRIL 1939

Le décret du 26 avril 1939, qui a pour objet de réglementer la pasteurisation des laits destinés à la consommation humaine, a été complété par le décret du 26 avril 1939, qui a pour objet de réglementer la pasteurisation des laits destinés à la consommation humaine.

Le décret du 26 avril 1939 vise à atténuer les dangers de contamination des laits destinés à la consommation humaine, en prescrivant la pasteurisation de ces laits.

## LE CONCOURS SPÉCIAL DE LA RACE BOVINE BLEUE DU NORD

Le dimanche 18 juin se tiendra à Charleville, au Bois de la Chapelle, dans l'enceinte du Concours spécial du Cheval de la Race bovine bleue du Nord.

Une commission de sélection sera chargée de sélectionner les animaux de la race bovine bleue du Nord.

## LE GRAND CONCOURS ANNUEL DU STUD-BOOK DU CHEVAL DE TRAIT DU NORD

Le grand concours annuel du Stud-Book du Cheval de Trait du Nord aura lieu les 16, 17 et 18 juin à Cambrai.

Plus de 50 000 frs de prix en espèces et de très nombreuses Médailles d'argent récompenseront les lauréats.

## SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD

L'Assemblée générale de la Société des Agriculteurs du Nord se tiendra à l'Exposition du Progrès Social (Salle des Fêtes), ce jour 7 juin, à 11 heures.

Ordre du jour : 1. Le Progrès scientifique et technique dans l'Agriculture moderne par M. Brethouët, professeur d'Agriculture, 2. Actualités agricoles (Carbonate d'Etat et Bois de Papeterie) par M. Mercher, secrétaire général de la S.A.N.

## ALIMENTATION

Sauf pendant les deux premiers jours on lui donna une pâtée humide, dans le but de faciliter la consommation des dindonneaux n'ont reçu pendant les seize premières semaines qu'une nourriture sèche.

Ce mélange était composé comme suit :

De une à huit semaines	Farine de maïs... 49 parties
	Son de blé... 14 »
	Remouillage... 14 »
	Farine de soja... 7 »
	Farine de poisson... 7 »

## A LA CAMPAGNE

**AU SUJET DE LA ZONE DE PROTECTION DES LIGNES D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**

Dans un dernier article relatif à l'usage et l'élagage des arbres, j'ai parlé assez rapidement de la zone de protection des lignes d'énergie électrique.

Comme plusieurs lecteurs m'ont demandé des détails complémentaires à ce sujet, je m'excuse de ne pas en avoir donné plus tôt et je vous en donne maintenant.

La zone de protection des lignes d'énergie électrique est de trois mètres pour les bâtiments et, pour les arbres, elle est égale à la hauteur de ces arbres augmentée de trois mètres.

Ainsi donc, tout mur situé à moins de trois mètres des lignes d'énergie électrique se trouve dans la zone de protection. Aussi, tout propriétaire devant exécuter ou faire exécuter des travaux dans cette zone, doit-il en prévenir la Mairie et la Compagnie d'électricité en indiquant les jours et heures des travaux, de façon que, en cas d'accident (varies aux lignes, ou électrocution d'ouvriers, etc.) il n'en soit pas déclaré responsable. En ce qui concerne les arbres, la zone de protection étant égale à la hauteur des arbres augmentée de trois mètres, tout propriétaire élagant ou abattant des arbres dans cette zone devra en prévenir aussi la Mairie et la

## A PROPOS DES ENGRAIS DE POISSON

Sous ce vocable, M. Lenglen vient de lancer une plaquette qui vaut d'être lue, bien documentée et solidement appuyée sur des chiffres et des renseignements techniques, elle est animée d'un souci de la vérité qui, a-t-on dit, n'est pas toujours facile à trouver.

L'auteur relate l'histoire des engrais de poisson dont la fabrication ne doit, en principe, reposer que sur la transformation des seuls déchets de poissons ou même de poissons entiers.

Leur teneur parfois élevée en matières azotées — de 6 à 11 et 12 % — a valu à ces engrais d'être appelés « guano » ou « poisson ». Suivant M. Lenglen, cette dénomination semble avoir favorisé la mise en vente de produits, qui n'avaient plus des déchets de poisson que l'apparence, mais qui étaient en fait un mélange confus de produits chimiques et organiques les plus divers, ayant tout au plus l'odeur des engrais de poisson.

Sur 67 produits, dit l'auteur, vendus

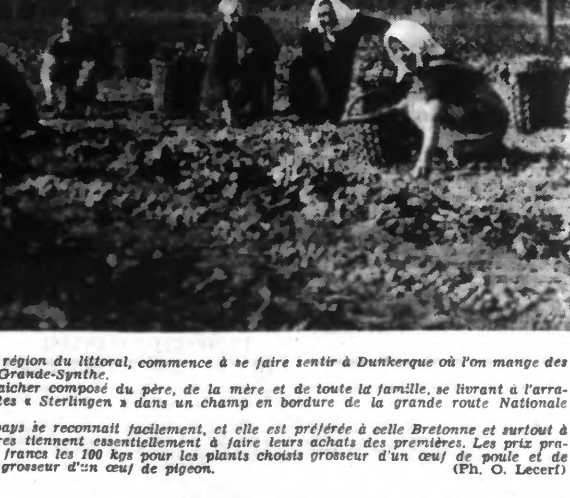
## LE RAVITAILLEMENT EN PRIMEURS DE LA RÉGION DU LITTORAL

Le ravitaillement en primeurs de la région du littoral, commence à se faire sentir à Dunkerque où l'on mange des pommes de terre nouvelles de Petite et Grande Synthé.

Notre photo montre un groupe maraîcher composé du père, de la mère et de toute la famille, se livrant à l'arrachage des pommes de terre 'hottes dites « Sterlingen » dans un champ en bordure de la grande route Nationale N° 40 à Petite-Synthé.

La chair des pommes de terre du pays se reconnaît facilement, et elle est préférée à celle Bretonne et surtout à celle du Maroc, et nos braves ménagères tiennent essentiellement à faire leurs achats des primeurs. Les prix pratiqués chez les producteurs sont de 200 francs les 100 kgs pour les plants choisis grosseur d'un œuf de poule et de 100 francs les 100 kgs pour les petits, grosseur d'un œuf de pigeon.

## LIVRAISON DES PRIMEURS



### VITTEL

SAISON DU 25 MAI AU 20 SEPTEMBRE

Dans un cadre unique de verdure et de fleurs, venez soigner votre Rein ou votre Foie et jouir des multiples agréments de la Grande Station de l'Arthritisme.

## La saison betteravière bat son plein



La saison betteravière est ouverte et bat son plein, on procède au « démarrage » des betteraves et à la première « sarclage » entre temps l'cultivateur donne à cette plante sucrière quelques jaccos culturels indispensables, sarclage à la machine entre les rangs et à la main, ce qui ne peut que faire profiter la pousse, après avoir repassé la dose nécessaire, si l'on veut obtenir un bon rendement.

La récolte de betteraves promet mais la sécheresse commence à se faire sentir ; il faudrait un peu d'eau, qui serait la bienvenue, pour la culture et les jardins. Tous ces travaux culturels occupent passablement de monde et avec l'été chaud, l'arrachage des sennes à tous les chômeurs ont trouvé à s'occuper et à gagner un peu d'argent qui leur donnera un peu de bien-être.

## 'Défatiguez' vos PIEDS !

Maux de pieds soulagés en 10 minutes dans ce bain de pieds médicamenteux

L'Oxygène, le grand guerisseur

Pour ôter vos pieds après une dure journée de travail, pour soulager l'inflammation et l'enflure, pour amoindrir, les crampes et durillons, versez une poignée de Salfrat dans votre bain de pieds. L'Oxygène, le grand guerisseur des Salfrats, agit sur le contact de l'eau chaude, pénètre la peau enflammée, la décongestionne et relâche la circulation du sang. Le résultat est immédiat et naturel de l'Oxygène, le grand guerisseur, et les pieds sont dévotés et rafraîchis. Les pieds sont dévotés et rafraîchis. Les pieds sont dévotés et rafraîchis.

## LE 32<sup>e</sup> CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Le Syndicat National des Agents des Contributions Indirectes, organisation groupant 87 % des agents de tous grades du 32<sup>e</sup> Congrès annuel.

Le Congrès sera précédé de l'assemblée générale de la Caisse de Secours Mutuels créée par le Syndicat.

Puis seront successivement mis en discussion et dans l'ordre : Le rapport moral et financier, le rapport moral et financier, le rapport moral et financier.

## Échos et Informations

**LE GIBIER ET LES TRAITEMENTS ARSENICAUX**

A la dernière séance de la Ligue nationale de Lutte contre les ennemis des cultures, l'Assemblée a entendu la communication de M. Chappellier, directeur de la Station de Zoologie de Versailles, sur les recherches relatives à la destruction du gibier par les produits arsenicaux appliqués contre le doryphore. Suivant cet auteur, le perdreau ne court le risque d'être empoisonné par des larves de doryphore (elles-mêmes intoxiquées par des ingrédients arsenicaux) que dans les premières semaines de son existence. Le jeune perdreau est en fait un insectivore, l'adulte n'est que fort peu.

**L'EMPLOI DE LA LAINE DE VERRE COMME MOYEN DE DÉFENSE CONTRE LES INSECTES**

La laine de verre impurifiable et incombustible, peut être utilisée sous forme de bandes insectifuges qui servent de refuges et arrêtent le long des troncs d'arbres l'invasion des insectes rampants, de même qu'elles servent de pièges à nombre de larves et de papillons.

**PRIX DE CÉSSION DES ALCOOLS**

Par arrêtés des 24 et 29 avril, le ministre des Finances a fixé les prix de cession des alcools, d'une part aux industries adonnées au bénéfice de cette cession et, d'autre part, aux importateurs d'essences.

**L'EMPLOI DES EXPLOSIFS EN AGRICULTURE**

Le J.O. du 13 mai 1939 a publié avec le texte d'une circulaire du Ministère des Travaux publics aux préfets, celle d'un arrêté du 12 mai 1939 comportant des dispositions nouvelles et une réglementation en matière d'emploi des explosifs en agriculture.

**LES FRAUDES SUR LES FROMAGES**

Le J.O. du 14 mai a publié le texte